

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL720

présenté par

M. Colas, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

ARTICLE 27

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ainsi que »

les mots :

« y compris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.